

# FEMMES PLURIELLES

n°71  
Trimestriel  
Septembre 2020

bpost  
business  
PB-PP / B-12241  
BELGIË(N) - BELGIQUE  
BXL X P N°405 257

Publication des  
Femmes Prévoyantes  
Socialistes



Dossier

## Violences faites aux femmes



Nous sommes quelques-unes,  
et de plus en plus nombreuses,  
à contribuer à la réalisation de  
ce magazine. Y sont répertoriés :  
nos questionnements, nos positions  
féministes, nos coups de poing,  
nos envies de changement, nos luttes,  
nos chutes et nos victoires.

## LE FEMMES PLURIELLES

Vous souhaitez le recevoir  
gratuitement chez vous ?



Rien n'est plus simple ! Faites-en la demande : par mail : [femmes.plurielles@solidaris.be](mailto:femmes.plurielles@solidaris.be) ou par tel : 02 / 515.04.01

**Des remarques ?**

**Des suggestions ?**

**Des coups de gueule ou**

**Des mots d'amour ?**

Écrivez-nous sur :

[femmes.plurielles@solidaris.be](mailto:femmes.plurielles@solidaris.be)

ou envoyez-nous tout ça

à l'adresse suivante :

Femmes Prévoyantes Socialistes

(Femmes Plurielles),

1-2 place Saint Jean

1000 Bruxelles

### EDITO

**R**ubans blancs arborés fièrement, collages dans les rues pour dénoncer les féminicides, hashtags viraux comme #MeToo ou #BalanceTonPorc, mains peinturlurées en mauves, multitude de comptes et pages spécifiques sur les réseaux sociaux, etc. De plus en plus de voix citoyennes s'élèvent pour dénoncer ce qui a été tu pendant si longtemps : la diversité des violences faites aux femmes. Une prise de conscience collective s'opère actuellement et, heureusement, de nombreux médias s'en font l'écho. Les choses bougent. Mais peut-on pour autant dire que le tabou est levé ? Non. Seule une réponse structurelle peut réellement changer les choses et faire évoluer les mentalités. Or, même si des initiatives se mettent en place, les réponses politiques s'avèrent insuffisantes face à l'ampleur du phénomène. Car les violences faites aux femmes ont lieu partout et tout le temps. Dans l'espace public, à la maison, au

travail, en ligne. Elles sont systémiques, c'est-à-dire qu'elles résultent d'un sexisme profondément ancré dans nos sociétés. Ce sont d'ailleurs majoritairement les hommes qui les commettent. C'est pourquoi, dans ce numéro, nous avons fait le choix de ne pas utiliser l'écriture inclusive lorsque nous parlons « d'auteurs » de violences, afin de visibiliser ce système de domination sexiste. Au fil de ces pages, nous vous proposons d'en savoir plus sur ces violences qui varient tant de par leur forme (sexuelles, verbales, physiques, institutionnelles, etc.) que du contexte (confinement, migrations, etc.). Nous vous souhaitons bonne lecture et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en novembre, comme chaque année, pour dire stop aux violences faites aux femmes.

Fanny Colard - Coordinatrice du secteur socio-culturel des FPS

### SOMMAIRE

#### DOSSIER

4

#### EVRAS ET VOUS

Violences sexuelles en Belgique :  
un constat accablant !

6

Les violences faites aux femmes en  
période de confinement : entre réali-  
tés exacerbées et actions de terrain

8

#### EVRAS ET VOUS

Le harcèlement sexiste virtuel, c'est RÉEL !

10

#### EVRAS ET VOUS

La prise en charge des victimes de  
violences conjugales en Centre de  
Planning familial

12

Grossophobie : cachez ce bourrelet  
que je ne saurais voir

14

#### RENCONTRE

Violences et migration : les femmes  
en première ligne

16

La toile et les violences envers  
les femmes : petite cartographie  
et perspectives

19

Pouvoir, domination, injustice :  
quand l'impunité des auteurs  
touche les victimes

20

25 novembre et campagne Ruban  
blanc – On se mobilise contre les  
violences faites aux femmes !

#### HORS DOSSIER

21

L'inégalité peut-elle être juste ?

22

Des familles et leurs droits :  
lancement de la campagne FPS 2020

24

#### ACTU SOLSOC

République Démocratique du  
Congo : où sont les femmes ?

26

#### ON DÉCORTIQUE !

Ballrooms, Voguing, Houses :  
un bout de culture queer

28

#### ELLE ÉTAIT UNE FOIS

Tarana Burke, la femme derrière #Me-  
Too (ou l'invisibilisation des femmes  
racisées dans les luttes féministes)

30

#### SUR LE TERRAIN

Un pied de nez créatif à la fibromyalgie

31

#### SUR LE TERRAIN

Ateliers d'expression créative : se pos-  
er un moment, un crayon à la main

Coordination générale : Mathilde Largepret et Elise Voillot  
Rédaction permanente : Anissa D'Ortenzio, Eléna Diouf, Stéphanie Jassogne,  
Laudine Lahaye, Mathilde Largepret, Eloïse Malcourant, Pascaline Nuncic, Eléonore  
Stultjens, Florence Vierendeel et Elise Voillot  
Remerciements : comité de relecture et rédactrices-teurs bénévoles

Administration : Christiane Bonhomme et Isabelle Colback  
Concept et mise en page : [www.dirk.studio](http://www.dirk.studio)  
Couverture : Stéphanie Jassogne  
BD : Manka  
Editrice responsable : Noémie Van Erps

Nous utilisons l'écriture inclusive dans l'ensemble de nos publications afin de lutter contre le sexisme de la langue française.  
FAM asbl - RPM Bruxelles  
Numéro d'entreprise : 0418 827 588

# Violences sexuelles en Belgique : un constat accablant !

Eléna Diouf - Chargée de missions FCPF-FPS

**En mars 2020, Amnesty International et SOS Viol publiaient les résultats de leur sondage sur les violences sexuelles en Belgique<sup>1</sup>. Le constat est accablant : il révèle qu'1 femme sur 5 a déjà été victime d'un viol<sup>2</sup> ! Les deux organisations exhortent les autorités à une meilleure sensibilisation, prévention et protection de la population, et des femmes en priorité, pour lutter contre les violences sexuelles<sup>3</sup>.**

## Des constats qui contrastent avec la Convention d'Istanbul

1 personne sur 2 a déjà été victime de violences sexuelles, 1 femme sur 5 victime d'un viol, et près de la moitié des jeunes exposé·e·s à des violences sexuelles l'ont été pour la première fois avant l'âge de 19 ans<sup>4</sup>. Il s'agit de constats inquiétants quand on sait qu'en 2016, la Belgique a ratifié la Convention d'Istanbul. Celle-ci prévoit des principes essentiels à la lutte contre les violences de genre et la mise en place de moyens pour soutenir les victimes et garantir des poursuites judiciaires. Malheureusement, de trop nombreuses dispositions sont encore bafouées en Belgique à l'heure actuelle<sup>5</sup>, comme l'indique le rapport alternatif<sup>6</sup>. Par ailleurs, certains stéréotypes qui banalisent le viol ont toujours la vie dure : près de la moitié des hommes considèrent qu'une victime de viol est en partie responsable et plus d'1 homme sur 5 pense que la violence est sexuellement excitante pour les femmes<sup>7</sup> ! Or, la victime n'est jamais

responsable d'une quelconque violence sexuelle vécue<sup>8</sup>. En parallèle, il y a peu de dépôts de plaintes de la part des victimes et plus de la moitié sont classées sans suite. Par conséquent, les violeurs restent trop souvent impunis. Cette réalité peut entraîner de la souffrance chez les victimes et ne les encourage nullement à entamer des démarches en ce sens<sup>9</sup>.

## Quels mécanismes en cause ?

Ces clichés banalisant le viol et ce manque de prise de conscience de l'ampleur du phénomène perpétuent la culture du viol. Ils sont en grande partie liés au manque d'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS). Nous ne pouvons que constater les manquements de nos autorités en la matière. Il est pourtant urgent de généraliser celle-ci de manière effective<sup>10</sup>. Ce sondage témoigne d'une méconnaissance alarmante du consentement et des réalités des violences sexuelles chez les jeunes hommes de 15 à 25 ans.

En outre, la loi relative au viol en Belgique peut porter à confusion, contrairement à celle d'autres États européens<sup>11</sup>: en définissant le viol comme « tout acte de pénétration commis en l'absence de consentement »<sup>12</sup>, on pourrait penser - comme c'est le cas pour 1 homme sur 5<sup>13</sup> - qu'imposer une fellation ne relève pas d'un viol et que, par conséquent, il ne peut en être accusé. Or, il s'agit bel et bien d'un viol.

## Le temps d'agir

Il semble que la généralisation de l'EVRAS n'ait jamais été si nécessaire car elle sous-tend les notions de rapport au corps, de consentement et de respect de soi et des autres<sup>14</sup>.

Par ailleurs, la formation des policières-iers et des juges reste un enjeu primordial dans la prise en charge des victimes de violences sexuelles. Ces dernières sont exposées à la victimisation secondaire tout au long de leur parcours au travers de commentaires culpabilisants ou en les rendant responsables



© Franck V.

de ce qui leur arrive<sup>15</sup>... Cela constitue un réel frein pour les victimes. Il est urgent de renforcer la formation de base et continuée des actrices-teurs de première ligne pour en finir avec l'impunité des auteurs et surtout pour que les femmes n'aient plus peur de témoigner ou de porter plainte<sup>16</sup>.

.....

**1** Sondage réalisé auprès de 2 300 Belges âgé·e·s de 15 à 85 ans, avec suréchantillonnage des 15-25 ans dans le but de traiter des thématiques liées à la jeunesse. Source : SOS VIOL et AMNESTY INTERNATIONAL, *Etude des opinions et des comportements de la population belge en matière de violences sexuelles*, Dedicated, octobre 2019, <https://lstu.fr/39wrMHw9>.

**2** AMNESTY INTERNATIONAL, « La Belgique doit agir contre le viol », *Amnesty International*, 4 mars 2020.

**3** BELGA, « 48% des jeunes hommes et 37% des jeunes femmes considèrent qu'une victime de viol est en partie responsable de son agression », *Sudinfo.be*, 5 mars 2020, <https://lstu.fr/HZQ5MwB6>.

**4** AMNESTY INTERNATIONAL, « Belgique, un nouveau sondage indique que les violences sexuelles touchent surtout les jeunes », *Amnesty International*, S.D., <https://lstu.fr/U8Soy-yr>.

**5** Ibid.

**6** ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES, « Évaluation de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul. Rapport Alternatif de la Belgique », 2019, <https://lstu.fr/C4FuYpzF>.

**7** BELGA, op. cit.

**8** FCPF-FPS, « Pourquoi les victimes gardent-elles le silence ? », *Blog de la FCPF-FPS*, S.D., <https://lstu.fr/hfSkdkF->.

**9** AMNESTY INTERNATIONAL, « La Belgique... », op. cit.

**10** AMNESTY INTERNATIONAL, « Belgique... », op. cit.

**11** En Suède par exemple, le viol est considéré comme « tout acte sexuel sans accord explicite, même en l'absence de menace ou de violence ».

**12** AMNESTY INTERNATIONAL, « Belgique... », op. cit.

**13** AMNESTY INTERNATIONAL, op. cit.

**14** BELGA, op. cit.

**15** LE GROUPE F, « #PayeTaPlainte : des centaines de femmes victimes racontent », *legroupef.fr*, S.D., <https://lstu.fr/1yzhn3ej>.

**16** AMNESTY INTERNATIONAL, « La Belgique... », op. cit.

**17** FCPF-FPS, « Victimes de violence sexuelle ? Pensez aux CPVS ! », *Blog de la FCPF-FPS*, S.D., <https://lstu.fr/KsuHGPtJ>.

**18** IEFH et LA POLICE, « Centres de prise en charge des violences sexuelles : quoi, pour qui et où ? », *violencessexuelles.be*, S.D., <https://lstu.fr/Bd75T6g...>

**19** 7 nouveaux centres doivent voir le jour en Belgique d'ici 2023.

**20** IEFH et LA POLICE, op. cit.

## Victimes de violences sexuelles : à qui s'adresser ?

**Depuis 2017, vous pouvez faire appel aux Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS). Ces centres offrent une prise en charge multidisciplinaire aux victimes de violences sexuelles : médicale, psychologique, juridique, sociale, médico-légale ou encore la possibilité de déposer plainte<sup>17</sup>. Tout se fait en un seul lieu grâce notamment aux infirmières-iers légistes spécialement formé·e·s qui assurent aussi un suivi pendant plusieurs semaines<sup>18</sup>. Actuellement, ils existent dans 3 hôpitaux<sup>19</sup> en Belgique : l'hôpital universitaire de Gand, le CHU Saint-Pierre de Bruxelles et le CHU de Liège. Ils sont accessibles à toutes et tous 24h/24 et 7j/7. Plus d'info : [www.violencessexuelles.be](http://www.violencessexuelles.be) (rubrique « Centre de Prise en charge des Violences Sexuelles »<sup>20</sup>).**

## DOSSIER

# Les violences faites aux femmes en période de confinement : entre réalités exacerbées et actions de terrain

Florence Vierendeel - Chargée d'études FPS

**La crise sanitaire du COVID-19 a nécessité la mise en place de mesures d'urgence confinant la population pour une durée indéterminée. Un contexte inédit qui a bousculé nos modes de vie : échanges intensifiés en ligne, fréquentation moindre de l'espace public... Malheureusement, ces formes d'adaptation ont accentué la vulnérabilité des femmes face aux violences qui sont perpétrées à leur égard. Du côté des associations spécialisées, les initiatives se sont rapidement multipliées pour leur venir en aide, alors que le monde politique peine à adopter des réponses systémiques.**

## Des chiffres en hausse et des formes de violences multiples

Ce sont, dans un premier temps, les cas de violences intrafamiliales qui ont suscité l'inquiétude des professionnel·les de terrain. Isolement renforcé, promiscuité avec l'auteur, présence continue des enfants, stress dû au contexte... Ces facteurs, combinés à un accès réduit aux services d'aide et de soutien, ont mis bon nombre de femmes, et d'enfants, en danger<sup>1</sup>. En Belgique francophone, la ligne Écoute Violences Conjugales a enregistré trois fois plus d'appels par jour durant la crise sanitaire<sup>2</sup>. En Europe, l'Organisation

Mondiale de la Santé a constaté, en avril 2020, une augmentation de 60% des appels d'urgence des femmes victimes de violences entre partenaires<sup>3</sup>.

Mais les agressions dont les femmes sont victimes n'ont pas lieu uniquement en vis-à-vis et/ou au sein du domicile. Le harcèlement dit « de rue » en est un exemple frappant. De nombreuses femmes ont déclaré qu'en l'absence de témoins dans l'espace public, leurs rares sorties étaient souvent ponctuées de regards insistants, de sifflements voire d'insultes<sup>4</sup>. Résultat : elles ont favorisé des lieux plus fréquentés, en dépit des recommandations sanitaires et/ou elles ont évité de se promener<sup>5</sup>. Et si internet et les réseaux sociaux ont envahi notre quotidien en confinement, les femmes ne s'y expriment

pas pour autant plus librement. Là aussi, les cas de cyberharcèlement, et plus particulièrement de *revenge porn*<sup>6</sup>, ont explosé. Des menaces sexistes bien réelles qui ont un impact dévastateur sur les victimes, souvent mineures : troubles du sommeil, anxiété, repli sur soi, voire – tentatives de – suicides<sup>7</sup>.

Ainsi, la période de confinement, déjà éprouvante, s'est doublée pour les femmes d'une recrudescence de toutes les formes de violences à leur égard. Tant l'espace privé que public ou virtuel sont, pour elles, source d'insécurité et les agressions qui y sont perpétrées les cadent, les oppriment et les poussent à adopter des comportements d'évitement, au détriment de leur bien-être et de la jouissance de leurs droits.

## DOSSIER

## Des solutions locales initiées par les associations de terrain

Face à l'aggravation des conditions de vie des femmes victimes de violences intrafamiliales, les structures spécialisées se sont montrées proactives. Comme nous l'explique Linda Culot, directrice du Centre de Planning familial des FPS de Namur et du service d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des victimes de violences conjugales. Ça vaut pas l'coup : « Cette période a été encore plus anxiogène pour les victimes et savoir qu'elles pouvaient être entendues et soutenues dans leurs souffrances au quotidien a permis à la plupart des personnes de traverser cette épreuve du confinement ». C'est pourquoi l'équipe est restée très attentive et a maintenu les contacts par téléphone, mails ou SMS, ainsi que les suivis psychologiques : « Il fallait être au plus proche des réalités et des difficultés des victimes ».

Par contre, ajoute-t-elle, « dans les situations d'urgence, l'idée était de pouvoir garantir une alternative aux victimes qui n'avaient d'autres choix que de s'enfuir pour assurer leur sécurité ainsi que celle de leurs enfants ». C'est dans ce cadre que le service Ça vaut pas l'coup, en collaboration avec les FPS et Vie Féminine, a décidé de rédiger un courrier à l'ensemble des bourgmestres des 38 communes de la province de Namur afin de leur demander de libérer des chambres d'hôtels, des gîtes et/ou des logements de transit. La ville de Namur a, quant à elle, mis à disposition un hôtel, le transformant en structure d'accueil d'urgence temporaire pour les victimes de violences conjugales et leurs

enfants. À Liège aussi, un partenariat s'est développé entre la ville, la police, les CPAS, les pharmacies et les associations, notamment féministes, afin de lancer la campagne Pharmacien·ne·s et libraires : mes confident·e·s. Celle-ci permet aux victimes de demander de l'aide de manière sûre, dans des lieux accessibles durant le confinement<sup>8</sup>.

## Dans l'attente de réponses globales et coordonnées

Face à l'urgence, de nombreuses collaborations se sont créées au niveau local entre les acteurs associatifs et communaux. Ces nouveaux réseaux de solidarité ont été en mesure de s'organiser rapidement afin d'apporter des solutions concrètes aux femmes victimes de violences. « Ce que nous avons pu mettre en place en quelques jours, nous savons qu'avant confinement, cela aurait mis beaucoup plus de temps à se concrétiser », nous confirme Linda Culot. Pour elle, une prise de conscience a été enclenchée auprès des représentant·e·s politiques et les médias ont permis à l'opinion publique de se questionner à ce sujet.

Mais, bien sûr, cela est loin d'être suffisant. Tout d'abord, parce que la disparité entre les communes belges en termes de moyens financiers et humains demeure importante. Ensuite, parce qu'il s'agit de mesures temporaires, qui relèvent du caractère inédit de la crise sanitaire. Pourtant, COVID-19 ou non, la Convention d'Istanbul<sup>9</sup>, ratifiée depuis 2016 par la Belgique, impose la mise en place d'un

certain nombre de mesures pour lutter contre les violences faites aux femmes, telles que la création de nouvelles places en structures d'accueil d'urgence, la formation des professionnel·le·s de première ligne, dont les forces de l'ordre, ou encore la diffusion de campagnes de sensibilisation. Ces actions requièrent dès lors l'élaboration de politiques globales et coordonnées, financées en conséquence. Ces revendications, portées depuis longtemps par la société civile<sup>10</sup>, ne peuvent plus être ignorées.

.....

<sup>1</sup> SEMAH Hassina, « Inégalités et violences, la face cachée du confinement », RTBF, 23 mars 2020, <https://lstu.fr/03xGDQmQ>.

<sup>2</sup> PRINS Aliou, « Violences conjugales : les lignes d'écoute pour victimes surchauffent », Moustique, 15 avril 2020, <https://lstu.fr/otyFHnXh>.

<sup>3</sup> BELGA, « Coronavirus et violences conjugales : jusqu'à 60% d'appels d'urgence en plus en Europe selon l'OMS », RTBF, 7 mai 2020, [https://lstu.fr/Aq\\_MymiW](https://lstu.fr/Aq_MymiW).

<sup>4</sup> WERNAERS Camille, « Le confinement n'arrête pas le harcèlement de rue », RTBF, 14 avril 2020, <https://lstu.fr/QaD4uKP9>.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Partage, distribution et diffusion de contenus à caractère sexuel sans le consentement de la personne concernée. Plus d'informations : [https://lstu.fr/-\\_B2zR4p](https://lstu.fr/-_B2zR4p).

<sup>7</sup> WERNAERS Camille, « Sur internet, le harcèlement s'accroît aussi avec le confinement », RTBF, 22 avril 2020, <https://lstu.fr/4kMR3LAQ>.

<sup>8</sup> VILLE DE LIÈGE, « Les confident·e·s de la période du confinement », liege.be, S.D., <https://lstu.fr/AGL1gNxH>.

<sup>9</sup> VIERENDEEL Florence, « La Convention d'Istanbul : le Belgique en situation d'état d'urgence face aux violences à l'égard des femmes », Analyse FPS, 2019, <https://lstu.fr/dvj6Rv5F>.

<sup>10</sup> ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES, « Évaluation de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul. Rapport Alternatif de la Belgique », 2019, [https://lstu.fr/\\_QzQUkMv](https://lstu.fr/_QzQUkMv).

**En Belgique francophone, la ligne Écoute Violences Conjugales a enregistré trois fois plus d'appels par jour durant la crise sanitaire.**

# Le harcèlement sexiste virtuel, c'est RÉEL !

La Fédération des Centres de Planning familial des FPS (FCPF-FPS) a lancé en juin 2020 sa campagne annuelle d'information et de sensibilisation sur la thématique du harcèlement sexiste en ligne. L'objectif principal du projet intitulé « Le harcèlement sexiste virtuel, c'est RÉEL ! » est de conscientiser les citoyen-ne-s à l'existence du harcèlement sexiste et à la gravité des violences à l'égard des femmes en ligne. La campagne donne des pistes de réaction à adopter en tant que victime ou témoin face à ce genre de situations. 6 planches BD ont ainsi été créées en collaboration avec Puff Of Aria<sup>1</sup>. Découvrez l'une de ces planches portant sur le contexte sociétal dans lequel s'inscrit la problématique des violences faites aux femmes. Pour plus d'informations sur ce projet et les autres outils pédagogiques à venir, rendez-vous sur [www.planningsfps.be](http://www.planningsfps.be).



<sup>1</sup> Page Instagram de l'illustratrice Puff Of Aria : <https://www.instagram.com/puffofaria/>.

# La prise en charge des victimes de violences conjugales en Centre de Planning familial

Pascaline Nuncic - Chargée de missions FCPF-FPS

**Les Centres de Planning familial (CPF) des FPS sont des lieux d'accueil où chacun-e peut trouver une aide et un soutien en matière de vie relationnelle, affective et sexuelle. Les professionnel-le-s y réalisent des entretiens en toute confidentialité et dans le respect des convictions de chacun-e. Certains centres des FPS ont développé un service spécifique de prise en charge des victimes de violences conjugales. C'est le cas du CPF de Namur – Réseau Solidaris avec le service Ça vaut pas l'coup. Rencontre avec deux travailleuses de ce service, Lorelei Opdenacker, assistante sociale et Linda Culot, directrice.**

## Pouvez-vous présenter Ça vaut pas l'coup ?

Le service a été créé en 2004 afin d'offrir de la discrétion aux victimes qui souhaitent parler de leur vécu. Il a d'abord été mis en place au sein de la structure hospitalière Val de Sambre à Sambreville.

Le Centre Violences conjugales Ça vaut pas l'coup est un service ambulatoire qui propose un accueil, un accompagnement et une orientation aux victimes de violences conjugales de la province de Namur. Notre équipe compte quatre assistantes sociales, une psychologue et une directrice. L'aide proposée par le service est gratuite et s'adresse à toute victime de violences conjugales et/ou son entourage.

Le centre a la particularité de pouvoir intervenir à n'importe quel moment de la situation : avant, pendant ou après des épisodes de violences. Les équipes se déplacent dans toute la province de Namur et ont des points de contact à Dinant, Philippeville et Namur.

## Pourquoi est-ce important qu'un tel service existe ?

Au vu des situations de violences conjugales fréquemment rencontrées au sein du CPF, il nous a semblé important qu'un tel service se mette en place. Il existait des services généralistes ou des maisons d'accueil qui pouvaient accueillir les victimes de violences conjugales mais seulement si elles avaient décidé

de quitter leur foyer. Or, la plupart des victimes que nous recevions au CPF n'en avaient pas l'intention. Il nous a donc paru nécessaire d'offrir un service d'accueil et d'accompagnement spécialisé, dans un endroit neutre, où les victimes pourraient se sentir en sécurité et bénéficier d'un suivi même si elles n'avaient pas quitté leur foyer.

## Quel type de suivi propose Ça vaut pas l'coup ?

Nous mettons en place un accueil et un suivi social et psychologique. Nous travaillons avec un réseau de partenaires qui rassemble des avocat-e-s, des services d'aide aux victimes, des CPAS, des maisons d'accueil, des services d'aide

à l'enfance, etc. Il est important pour nous de pouvoir identifier rapidement des personnes-relais pour assurer une prise en charge complète. Il s'agit, dans beaucoup de situations, d'accompagner physiquement les victimes lors de leurs démarches (par exemple, pour un éventuel dépôt de plainte à la police, chez l'avocat-e, au service d'aide à la jeunesse ou au tribunal). Il est essentiel que les professionnel-le-s soient présent-e-s aux côtés de la victime pendant la majorité du processus car celui-ci est long et éprouvant.

## Comment se passe généralement une prise en charge ?

Il est difficile d'établir un canevas car chaque situation est différente. Cela varie en fonction du parcours de la personne, de sa charge émotionnelle, du fait qu'elle ait des enfants ou non et de l'aide dont elle a besoin. Nous tentons de répondre aux demandes le plus rapidement possible et le plus justement en faisant appel à notre réseau. Certaines victimes souhaitent que la situation soit judiciairisée<sup>1</sup> et d'autres pas. Il est primordial pour nous de respecter le rythme et la demande de la personne. Généralement, le suivi s'étale sur quelques mois voire des années. Il arrive aussi que nous accompagnions des victimes durant plusieurs mois et qu'elles arrêtent soudainement le suivi. Parfois, elles reviennent des années plus tard.

## Quelles sont les difficultés majeures rencontrées par les victimes ?

Le manque de ressources financières et le manque de réseau. Elles ont souvent été isolées de leurs proches et n'ont plus

personne vers qui se tourner : l'auteur de violences est devenu le pilier de leur vie. S'il y a des enfants, la situation est d'autant plus difficile.

Une autre difficulté fréquemment rencontrée est le manque de preuves pour construire un dossier juridique solide, surtout dans le cadre de violences psychologiques. La justice demande des certificats médicaux ainsi que des plaintes. Or, les victimes sont souvent terrorisées par leur conjoint et osent rarement déposer plainte.

L'éventualité d'une garde alternée dans le cas où il y a des enfants peut également représenter un frein au dépôt de plainte. En effet, elles craignent de devoir partager la garde des enfants avec l'auteur et que ceux-ci soient instrumentalisés.

## Avez-vous constaté une hausse ou une diminution des demandes de prise en charge de violences conjugales durant la crise sanitaire liée au Covid-19 ?

La ligne Écoute Violences Conjugales (0800/30.030) a enregistré une augmentation des appels téléphoniques (à la fois de victimes, de professionnel-le-s et de personnes de l'entourage). Toutefois, nous n'avons pas eu une augmentation importante des nouvelles demandes. Pendant le confinement, les victimes étaient enfermées chez elles avec leur compagnon et leur-s éventuel-s enfant-s, ce qui laissait peu de possibilités pour entamer des démarches extérieures. Ainsi, la plupart des victimes ont plutôt mis en place des mécanismes de protection pour pouvoir tenir durant cette période sensible. Cependant, notre psychologue a été particulièrement sollicitée par les victimes avec lesquelles elle était déjà en

contact. L'équipe a aussi été fortement mobilisée pendant la crise sanitaire liée au Covid-19 puisqu'il fallait intervenir rapidement dans des situations d'urgence et garder un contact permanent avec les victimes. Nous avons également collaboré à la mise en place de structures d'hébergement d'urgence. Malheureusement, aujourd'hui, avec le déconfinement, nous observons une augmentation du nombre de nouvelles demandes d'aide.

**Les services dédiés à la prise en charge des victimes de violences conjugales sont présents dans 4 des Centres de Planning familial des FPS :**

• À Liège (AlternativeS) : violences.conjugales@arenard.be - 04/248.75.98 ou 04/248.72.20

• À Mons : cpf.315@solidaris.be - 068/84.84.58

• À Tournai : centre@aurorocarlier.be - 068/84.84.59

• À Namur (Ça vaut pas l'coup) : cavautpaslcoup@solidaris.be - 081/77.71.62

**Vous pouvez contacter le Centre de Planning familial de votre choix en Wallonie ou à Bruxelles qui vous renverra vers le service adapté : [www.loveattitude.be](http://www.loveattitude.be).**

**Si vous souhaitez plus d'informations sur les violences conjugales, consultez le dossier thématique « Violences conjugales » sur le site internet de la Fédération des Centres de Planning familial des FPS : [www.planningsfps.be](http://www.planningsfps.be).**

• • • • •

<sup>1</sup> C'est-à-dire que la justice examine la situation.

• • • • •  
 • La Fédération des Centres de Planning familial des FPS (FCPF-FPS) coordonne et promeut 17 Centres de Planning familial en Wallonie et à Bruxelles. Son but est de garantir à tou-te-s un accès égal à l'information et aux services disponibles en matière de vie relationnelle, affective et sexuelle. Reconnue en éducation permanente, la FCPF-FPS réalise également des projets et des publications en lien avec l'EVRAS (Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle).  
 • Plus d'infos sur la Fédération et ses centres : [www.planningsfps.be](http://www.planningsfps.be).  
 • Pour les coordonnées de tous les centres en Wallonie et à Bruxelles : [www.loveattitude.be](http://www.loveattitude.be).  
 • • • • •

## DOSSIER

# Grossophobie : cachez ce bourrelet que je ne saurais voir

Sarah Cravotta - Relais communication et animatrice FPS

*Ce mot, utilisé pour la première fois en 1996 par l'actrice française Anne Zamberlan dans son livre Coup de gueule contre la grossophobie, illustre une aversion ou une attitude hostile envers les personnes en surpoids. Mais concrètement, comment se manifestent ces comportements ?*

Pour les personnes grosses, le quotidien peut vite devenir un enfer. En effet, peu d'infrastructures (voire aucune) ne sont prévues pour elles. Que ce soit les transports en commun, les tourniquets de magasin dans lesquels on reste honteusement coincé-e-s une fois sur deux, les chaises des restaurants, les dispositifs médicaux...

Mais ça ne s'arrête pas là. Une personne grosse connaît, au cours de sa vie, une multitude de discriminations... et les femmes en sont les principales victimes. Par exemple, d'un point de vue professionnel, selon le neuvième baromètre du Défenseur des droits et de l'Organisation internationale du travail sur les discriminations physiques à l'emploi, les femmes en surpoids sont 4 fois plus discriminées que les autres femmes qui, elles, sont discriminées 8 fois plus que les hommes<sup>1</sup>. Faites le calcul... Ces discriminations peuvent vite mener à un cercle vicieux : la difficulté à trouver un emploi engendre des impacts économiques qui

augmentent le risque de vivre dans la précarité. Cela provoque également des conséquences sur la confiance en soi et les choix de carrière. Prenons par exemple une personne grosse qui souhaite travailler à la télévision ou dans l'industrie de la mode, deux domaines où les gros-se-s n'ont malheureusement clairement pas encore leur place. Elle n'osera pas s'affranchir de ses ambitions parce qu'elle sait que tout sera fait pour la freiner dans cette ascension professionnelle. Ce phénomène traduit à quel point une femme doit répondre aux critères de beauté imposés par la société.

## Le corps médical est-il un allié ?

Lorsqu'en tant que personne grosse, on se rend à une consultation médicale, on le fait bien souvent après des mois de tergiversations intérieures, tant les comportements de certain-e-s médecins peuvent s'avérer humiliants. En effet,

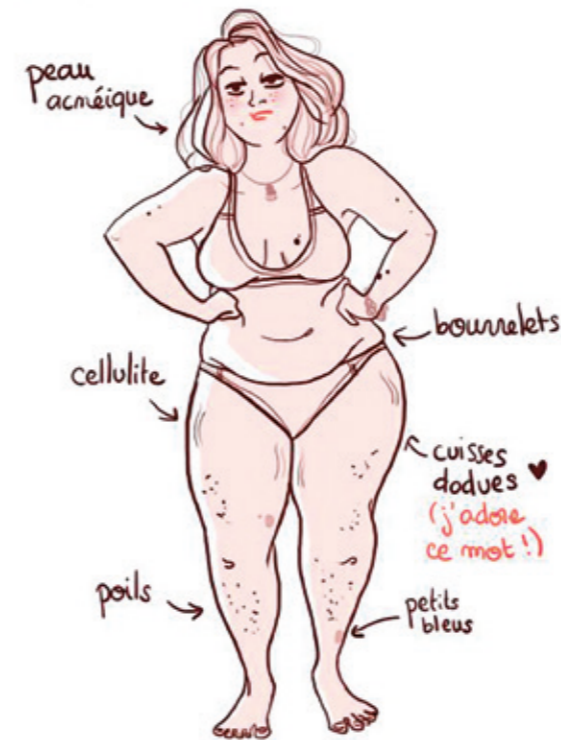
même si notre mal n'a aucun lien avec notre surpoids ou obésité, la-le médecin orientera très probablement son examen médical sur notre poids sans étudier d'autres alternatives. Ces pratiques sont à dénoncer car elles poussent un bon nombre de patient-e-s concerné-e-s à repousser au maximum leur visite médicale, parfois urgente. Ces comportements de fuite, générés par la violence de certaines visites, engendrent des surcoûts de prise en charge, au moment où la-le patient-e ne peut plus reculer. Se sentir non-jugé-e et en sécurité en consultation, c'est la clé pour s'y rendre dès les premiers symptômes. Il est donc important, en tant qu'association féministe et partenaire du réseau Solidaris, d'attirer l'attention des médecins à ce sujet.

## Et la santé mentale dans tout ça ?

Au quotidien, la grossophobie peut également provoquer des dégâts sur la

## DOSSIER

Aujourd'hui, mon corps ressemble à peu près à ça :



Mais ce qui est cool, c'est qu'il ressemble aussi et surtout à ça !



© Marine Spaak

santé mentale, en poussant l'individu à développer un espèce de comportement complètement paradoxal. Jongler entre ce que l'on est réellement et ce que la société nous autorise à être s'avère être un exercice périlleux. Deux mondes peuvent parfois s'opposer, conduire à une annihilation totale de votre réelle personnalité et générer une souffrance extrême. Que doit-on comprendre quand trouver des vêtements grande taille dans les boutiques est presque impossible (même si beaucoup de marques commencent à élargir leur gamme) et qu'on vous invite à vous rendre sur leur site internet pour y dénicher ce que vous cherchez ? La réponse est assez limpide. Ok, existez, mais pas aux yeux du monde. Cachez ce bourrelet que je ne saurais voir. Heureusement, la tendance commence à s'inverser. Terminé de taire ces injustices. Grâce à l'émergence des réseaux sociaux et des influenceuses, nombreuses sont les femmes qui revendiquent leur droit à apparaître, à prendre la parole, à diffuser un message de tolérance et de respect !

### POUR ALLER PLUS LOIN...

#### • Un peu de lecture :

*Moi en double de Navie et Audrey Lainé (Delcourt, 2019), une excellente BD sur ce dédoublement de la personnalité qu'on peut vivre en tant que personne grosse.*

*Deux récits de vie : Hunger de Roxane Gay (Denoël, 2019) et On ne naît pas grosse de Gabrielle Deydier (Goutte d'or, 2017) ; et un manifeste : Gros n'est pas un gros mot du collectif Gras politique (de Daria Marx et Eva Perez-Bello, Libro, 2018).*

#### • Podcasts à écouter :

*Trois podcasts éclairants : Le gras est politique (Un podcast à soi), Grossophobie, s'excuser d'exister (Miroir miroir) et Place aux gros (LSD, La série documentaire).*

#### • Vidéos et documentaires :

*Le récent Pourquoi nous détestent-ils, nous les gros ? de Charlotte Gaccio,*

*Daria Marx : ma vie en gros de Marie-Christine Gambart, la capsule québécoise des Brutes Les gros chez le médecin et la vidéo TEDx de Caroline Idoux J'habite dans une grosse dame.*

#### • Influenceuses et figures de proue :

*Barbara Butch et Daria Marx, pionnières de l'inclusion des personnes grosses dans les sphères médiatiques, Curvy Blue Marine, Grosse avec frange ou encore Coucou les girls, à suivre sur Instagram.*

#### • Sites internet à découvrir :

*Une multitudes de ressources sur les sites québécois Dix Octobre et grossophobie.ca et le collectif belge Fat Positivity Belgium, à retrouver en ligne et sur Facebook.*

•••••

<sup>1</sup> DE RAUGLAUDRE Thimothée, « Discrimination à l'embauche : une embûche de plus », *Libération*, 31 mai 2018, <https://libu.fr/7MwCgPM7>.

# Violences et migration : les femmes en première ligne

Stéphanie Jassogne - Chargée de communication FPS

*Au début du mois de juin, nous avons rencontré Marjorie Durieux, animatrice au sein du mouvement des Femmes Prévoyantes Socialistes de Wallonie picarde. Marjorie est aussi coprésidente, aux côtés de Maxime Dogot du CIEP<sup>1</sup>, de la Plateforme pour l'Interculturalité<sup>2</sup> (PIT) à Tournai. Celle-ci a pour mission de promouvoir l'interculturalité sur le territoire tournaisien, elle réalise notamment des formations à la citoyenneté et organise une permanence sociale destinée aux personnes étrangères.*

**Marjorie, peux-tu décrire en quelques mots la situation particulière de la région tournaisienne par rapport aux personnes migrantes en transit ?**

Beaucoup de personnes sont en transit dans cette région frontalière. Actuellement, la ville de Tournai vit une situation humanitaire exceptionnelle. En effet, depuis quelques mois, le nombre de personnes migrantes n'a cessé d'augmenter. Ces jeunes<sup>3</sup> transitent par la Belgique pour rejoindre le Royaume-Uni, pays que les trafiquants d'êtres humains leur présentent comme un havre de paix où elles-ils auront plus de chances de survivre, y compris clandestinement.

**Que fait la plateforme PIT dans ce contexte ?**

Elle soutient et travaille avec un groupe d'une quarantaine de citoyen-ne-s bénévoles qui se mobilisent pour venir en aide aux personnes en transit en distribuant des colis alimentaires et des vêtements. Avec l'aide de plusieurs avocat-e-s spécialisé-e-s en droit des étrangers, nous organisons des permanences sociales et juridiques individuelles, mais également des réunions spécifiques pour les femmes,

gérées par le Centre de Planning familial des FPS Aurore Carlier.

**Depuis le confinement de la mi-mars, comment la situation a-t-elle évolué pour ces personnes ?**

Il faut savoir que les personnes que nous rencontrons se trouvent en situation de fatigue extrême car elles attendent les camions toute la nuit sur les aires d'autoroute. La journée, elles pouvaient se reposer à la Maison Internationale de Tournai. Depuis la crise sanitaire, ce n'est plus possible, la Maison a fermé ses portes. Des hébergements collectifs de maximum 10 personnes ont été mis en place, mais les gens sont restés dans les camps car ils ne voulaient pas se confiner. En partenariat avec la Croix-Rouge, nous allons leur rendre visite dans les camps pour distribuer des produits menstruels et donner des informations sur le Covid-19. On aimerait que ces personnes soient testées, malheureusement cela prend du temps.

**Les femmes constituent environ un quart de ce groupe de migrant-e-s en transit, comment vivent-elles cette situation particulière ?**

On a un regard spécifique pour les femmes car elles sont plus souvent en situation de vulnérabilité et se sentent moins en sécurité que les hommes. Elles doivent faire face à beaucoup de violences liées à leur parcours : esclavagisme, viols, grossesses non désirées, problèmes d'hygiène, etc. Dans ce contexte, l'aide médicale urgente, pour pratiquer une IVG par exemple, est compliquée à mettre en place car ces femmes doivent avoir un lieu de résidence qu'elles n'ont pas ! D'où l'importance de collaborer avec le Centre de Planning familial, avec des associations comme BruZelle pour la distribution de matériel menstruel et avec les services de la ville de Tournai pour l'accès aux douches publiques. Sur les parkings des autoroutes, si les jeunes femmes ne savent pas payer les passeurs, elles n'ont pas d'autre choix que de se prostituer.

Tous les jours, nous devons gérer des situations dramatiques. Pour ces personnes en situation irrégulières, nous sommes en train d'introduire une demande de subsides à la Région wallonne afin de disposer de bureaux et de lieux d'accueil permanents, on a bon espoir !

© Crawford Jolly



.....

- 1 Le CIEP est le Centre d'Information et d'Education Populaire. Pour en savoir plus : <https://ciep.be/>.
- 2 Constituée par les FPS, le CIEP, Lire et Écrire, la Maison Internationale et la Maison médicale Le Gué.
- 3 Majoritairement des hommes de moins de 25 ans, provenant d'Erythrée et d'Éthiopie.
- 4 Le genre est une construction socio-culturelle qui attribue des rôles et comportements spécifiques se basant sur la différenciation sexuelle entre les femmes et les hommes. Source : FPS « Genre et stéréotypes » Femmes Prévoyantes Socialistes, <https://lstu.fr/YnsbXkQ->.

**Plus d'info ? Contactez la régionale FPS de Wallonie picarde : page Facebook (FPS - Wallonie Picarde), mail (inscriptions. [fpswapi@solidaris.be](mailto:fpswapi@solidaris.be)), téléphone (068/84.82.58 - 068/84.83.21) et adresse (Rue Barre Saint Brice, 20 – 7500 Tournai).**

.....

**Pierre Bleue : un centre Croix-Rouge de référence pour l'accueil des femmes en situation de vulnérabilité**

*Les inégalités de genre<sup>4</sup> n'épargnent pas les structures d'accueil de demandeuses-eurs d'asile. Les femmes font face à diverses violences et agressions sexuelles à chaque étape de leur parcours migratoire mais aussi au sein et autour des centres. Suite à ces constats, le centre Croix-Rouge d'accueil Pierre Bleue, situé dans le Namurois, s'est spécialisé dans un accueil adapté aux femmes qui ont besoin d'un accompagnement spécifique. Cet accueil leur assure l'hébergement, la nourriture, l'habillement, la scolarisation, mais aussi leur garantit un accompagnement médical et social incluant le suivi de leur procédure de demande de protection internationale.*

Plus d'info : <https://accueil-migration.croix-rouge.be/centres/pierre-bleue/>.

.....



## DOSSIER

# La toile et les violences envers les femmes : petite cartographie et perspectives

Laurence Rosier - Docteure en Philosophie et Lettres & Professeure de linguistique française, d'analyse du discours et de didactique (ULB)

**Internet a-t-il augmenté la violence verbale ? Les réseaux sociaux ont-ils inventé de nouvelles formes d'agression et de discours de haine ? Les femmes sont-elles davantage victimes des haters\* sur la toile ? Comment analyser, en vue d'actions préventives, la violence sur la toile ? Voilà quelques questions qu'abordera cet article<sup>1</sup>.**

## Partir de la violence verbale

La violence verbale a été bien décrite dans le domaine francophone notamment par les chercheuses françaises Claudine Moïse, Béatrice Fracchiola, Christina Romain et Nathalie Auger. Pour elles, la notion de « violence », vague, nécessite une approche interdisciplinaire et donc collective, sur l'ensemble de la circulation des discours sociaux, de la conversation de rue à la toile. Ensemble, elles ont créé un groupe de recherche qui travaille depuis quinze ans « sur la violence verbale dans différents contextes interactionnels : violence scolaire, genrée, médiatique, sexuelle et dans l'espace public ». Elles définissent la violence verbale comme : « une montée en tension contextualisée qui se décline à travers différentes étapes (incompréhension, négociation, évitement, renchérissement, renforcement...), marquée par des « déclencheurs de conflit »

et par l'emploi d'une importante variété d'actes de langage (harcèlement, mépris, déni, insulte...) »<sup>2</sup>. De leur point de vue, la construction appelée « multimodale » - c'est-à-dire avec des supports visuels, graphiques, l'importance des lieux - des interactions et des changements en jeu dans l'espace urbain est au cœur de leur approche de la violence.

## De la violence numérique...

La première chose à mettre en avant est que la toile offre une multiplicité de formes de violence au-delà de la « simple » violence verbale. Les mots, les images, les émoticônes, les vidéos, les photomontages, les mécanismes de circulation et de propagation autorisent à parler de « violence numérique » comme une reconfiguration de pratiques existantes mais combinées et technologisées. Dans son roman inspiré de sa propre histoire de harcèlement en ligne, *Les Yeux rouges*, la

journaliste et écrivaine belge Myriam Leroy décrit la violence glaçante et inouïe du détournement d'image par un internaute harceleur : « Il terminait avec le joyau de sa collection, un délicieux petit montage (et il mettait un point d'interrogation entre parenthèses après montage) d'une de mes photos officielles de la radio où le micro derrière lequel je souriais avait été remplacé par un pénis en érection et mon fond de teint par une épaisse couche de sperme et de sang »<sup>3</sup>.

La violence numérique fait partie d'un continuum, c'est-à-dire qu'on n'envisage pas une insulte isolée par exemple mais une progressive montée en tension, qui peut partir d'une réflexion supposée humoristique pour aboutir à du harcèlement qualifié. Cette notion de continuum est un mode de pensée qui a été conceptualisé dans le champ des études féministes sur les violences faites aux femmes. Dans ce même continuum, on retrouve aussi, entre autres, le harcèlement en ligne et la cyberviolence.

## DOSSIER

## ... À la cyberviolence

La cyberviolence se définit comme un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe aux moyens de courriels, SMS, réseaux sociaux, jeux en ligne, etc. Elle présente des spécificités liées aux médias numériques : capacité de dissémination vers un large public, caractère incessant, difficulté d'identifier l'auteur et d'agir une fois les messages diffusés.

La cyberviolence recouvre des réalités et des phénomènes variés : photos publiées sans autorisation ou modifiées, *happy slapping\**, diffusion d'images à caractère pornographique, usurpation d'identité, violation de l'identité, menaces ou diffamation. Elle amplifie et prolonge des phénomènes tels que moqueries, brimades, insultes, discriminations, violences physiques, etc., voire exclusion du groupe de pairs, élément essentiel de la sociabilité juvénile. Elle est assimilée à la pratique du harcèlement comme comportement d'intimidation, où se superposent railleries et humiliations extrêmes et répétées pouvant déboucher sur des conséquences funestes pour les victimes (isolement, problèmes physiopsychologiques, suicides). Le terme est donc utilisé pour désigner un problème social ancré dans le milieu scolaire, qui se caractérise par sa répétition.

## Parmi cette cyberviolence, le harcèlement en ligne

Le harcèlement en ligne, qui va malheureusement souvent de pair avec la violence numérique, comprend une variété de typologies : le *bashing\**, le *bullying\**, le *doxing\**, le *trolage\**, le *flaming\** (des générateurs de déséquilibres et de conflits dans des discussions sur la toile), les variantes numériques du *slut-shaming\**, les posts ad personam, les commentaires désobligeants (de la raillerie à l'injure), les détournements iconiques, les smileys dégradants, les blocages, les signalements.

Les chercheuses-eurs Aurélie Berguer, Catherine Blaya et Julien Berthaud visent à étendre la cyberviolence à des formes hétérogènes de violence qu'on ne peut réduire aux manifestations du harcèlement : « Nous proposons une définition plus "large" de la cyberviolence, permettant, selon nous, de ne pas enfermer les jeunes interrogé-e-s dans des définitions préconçues a priori »<sup>4</sup>. En effet, en déterminant a priori ce qui relève ou non du harcèlement, on enlève la possibilité à la victime de relever des éléments absents mais pertinents en matière de ressenti comme violence.

D'autres chercheuses-eurs déjà cités arpencent les artères de la toile pour étudier les formes originales que la violence verbale en milieu numérique peut prendre et les formes inédites de violence numérique (le numérique comme pratique en soi violente). Qu'il s'agisse de mails en milieu professionnel ou de caricatures d'hommes et de femmes politiques, des violences spécifiques à l'égard des minorités, insultes racistes, antisémites, islamophobes, sexistes, LGBTQIA+phobes, grossophobes...

Plus encore, la violence a pris une place cruciale comme objet des échanges. Que cela signifie-t-il ? On discute souvent violemment sur la toile mais on discute aussi beaucoup des violences ressenties et éprouvées, la propagation allant somme toute de pair avec la stigmatisation et la dénonciation.

## Les femmes davantage touchées ?

Le terme cyberviolence est particulièrement employé pour désigner les violences à l'égard des femmes sur la toile, et celle-ci regorge de témoignages dont ce rapport de l'ONU en 2015 qui insiste sur la violence genrée du net : « En mai [2016], le hashtag Twitter #MyTroll a été lancé en Amérique du Nord par des femmes pour raconter comment elles étaient harcelées en ligne - menaces de mort, de viol, incitation au suicide, ou encore *doxing\**, [...] *swatting\**.

Les abondants témoignages de femmes médiatisées ou anonymes ont montré le lien entre violences sur la toile et public féminin, sachant que la prise de parole publique d'une femme est potentiellement davantage susceptible de recevoir des commentaires violents, d'autant plus si elle adopte certaines postures argumentatives et langagières traditionnellement considérées comme masculines dans les imaginaires : assertion, mots crus... De même, les femmes défendant des positions contre les normes classiques de beauté et les injonctions corporelles et mentales sont la cible des *haters\** et autres *trolls\** mais pas que : il ne faut pas diaboliser ces types de commentaires car souvent ce sont des citoyen-ne-s lambda qui se déchainent sur la toile. Mais qui s'organise, qui suivent telle ou telle youtubeuse et qui déclenchent des réactions groupées et ciblées pour encore une fois obliger la femme à se poser en victime. Et qui insultent en usant des différents modes de communication technologique, menacent, appellent au viol et au bûcher.

## Réplique, réaction, riposte ?

C'est cette piste sur la réflexion possible en ligne des effets produits par des discours violents qui met en avant l'importance, couplée à l'effet de continuum, de pouvoir pointer des montées en tension, même si malheureusement les violences peuvent aussi débiter à l'origine d'une conversation ou d'un post. Repérer les indices d'une dérive violente en la pensant dans un système de violences et non pas justement comme un dérapage accidentel, de « l'humour noir », du « juste virtuel » qui ne serait donc ni grave ni menaçant. La possibilité d'une riposte verbale qui entraîne dès lors une sorte de reconnaissance de celui ou celle qui agresse peut s'avérer dangereux. Bien souvent d'ailleurs les harcelées se terrent et se taisent, abandonnant leurs comptes sur les

## DOSSIER

réseaux sociaux. Ce qui ne les empêche pas de se lancer dans des procédures juridiques qui sont extrêmement éprouvantes, longues et productrices encore de circulation de discours haineux à leur endroit. Les espaces que l'on dit « safe » sont recherchés et souvent d'ailleurs incompris, comme si la « bonne attitude » était forcément dans la réplique argumentée ou la riposte verbale brillante. Là encore c'est un modèle patriarcal d'une rhétorique publique, partagée, d'une éloquence, d'un brio pour reprendre le mot-titre du film d'Yvan Attal, où l'abject personnage joué par Daniel Auteuil apprend avec condescendance et paternalisme les « trucs » éloquents pour gagner à tout

prix, privilégiant une rhétorique sans éthique. Développer une parole alternative serait dès lors la piste que certaines ont commencé à creuser : qu'il s'agisse de Christiane Taubira répondant aux attaques haineuses par la déclamation d'un poème ou de la slameuse Lisette Lombé mettant en rythme les paroles des exclu-e-s... La poésie pour et par toutes et tous ? À suivre.



1 Une version longue de cet article est parue dans la revue *Le Discours et la langue* 9.2, 2016 sous le titre : « Un observable reconfiguré : la violence verbale dans

l'espace numérique et ses circulèmes (autour de l'insulte à Taubira) ».

2 Nathalie AUGER et Claudine MOÏSE, 2005, « Violence verbale, malentendu ou mésentente ? », dans G. Bacha, G. Laroux, et A. Séoud, *Actes du colloque de Sousse (Tunisie), 15-17 avril 2004, Le malentendu*, Université de Sousse, Presses Internationales de la Faculté des Lettres de Sousse, Tunisie : 293-302.

3 Leroy Myriam, *Les yeux rouges*, Paris, Seuil, 2019.

4 BERGUER Aurélie, BLAYA Catherine et BERTHAUD Julien, *Faire de la cyberviolence un objet scientifique : un challenge pour la communauté de recherche internationale*, HAL, 2011, <https://lstu.fr/r7SZoVEV>.

5 NOISETTE Thierry, « L'ONU alerte : la cyberviolence contre les femmes augmente », *Nouvel Obs*, 21 novembre 2016, [https://lstu.fr/M\\_8pjMvC](https://lstu.fr/M_8pjMvC).



### \*LEXIQUE

**BASHING** : le terme signifie « dénigrement ». En anglais, le verbe « bash » veut dire frapper, cogner. Le *bashing*, c'est se défouler en critiquant, insultant, colportant des rumeurs et mensonges sur quelqu'un, un groupe ou quelque chose. (Source : *Fil Santé Jeunes*)

**BULLYING** : intimidation et toutes formes de violence physique, verbale ou psychologique qui ont lieu à l'école, à plusieurs reprises et dans le temps. (Source : *Les définitions*)

**DOXING** : recherche puis divulgation d'informations personnelles : adresse, téléphone, mail, etc. (Source : *ONU*)

**FLAMING** : fait de poster sur Internet des messages diffamatoires. Le flaming est souvent utilisé sur les réseaux sociaux ou par messagerie instantanée. (Source : *Yapaka*)

**HAPPY SLAPPING** : pratique consistant à filmer l'agression physique d'une personne. (Source : *Wikipedia*)

**HATERS** : harceleurs

**SLUT SHAMING** : le slut-shaming, que l'on pourrait traduire par « stigmatisation des salopes », consiste à rabaisser ou culpabiliser une femme à cause de son comportement sexuel (pratiques, nombre de partenaires, vêtements « provocants »...) (Source : *Madmoizelle*)

**SWATTING** : envoi de la police chez quelqu'un en se faisant passer pour lui et en avouant un prétendu meurtre. (Source : *ONU*)

**TROLLAGE** : technique consistant à empêcher le bon fonctionnement d'un forum de discussion sur Internet en parlant de sujets provocateurs qui n'ont rien à voir ou en éditant des centaines de messages à la suite pour stopper la discussion. (Source : *L'internaute*)



### Autodéfense - Trouver la force en soi pour lutter

*Laisser s'exprimer notre colère et notre force, c'est peut-être encore un challenge pour beaucoup d'entre nous, tellement la société nous apprend à être conciliantes et à éviter le conflit. Pourtant, nos ressources internes existent bel et bien. Et nul besoin d'être championne d'haltérophilie pour ça ! En situation d'agression, l'autodéfense physique - mais aussi verbale - devient un puissant moyen d'utiliser nos potentiels de réaction et de ne plus faire de nous des victimes passives. Que ce soit pour nourrir notre sens de la répartie, nous sentir plus à l'aise d'agir lorsqu'on est témoin de harcèlement ou d'agression ou encore connaître certaines techniques pour nous défendre de l'emprise d'un agresseur, les stages et cours d'autodéfense féministes sont de précieux outils.*

Plus d'info : [www.garance.be](http://www.garance.be), [www.wendo.be](http://www.wendo.be) et [www.cvfe.be](http://www.cvfe.be)

Mathilde Largepret

## DOSSIER

# Quand l'impunité des auteurs touche les victimes

Elodie Fricot – Animatrice FPS Namur

*Ces dernières années ont été marquées par les mouvements protestataires comme #MeToo ou encore #BalanceTonPorc qui ont permis de libérer la parole de nombreuses femmes victimes de violences. Dans le prolongement de ces mouvements et grâce à la médiatisation de plusieurs affaires telles que celles d'Harvey Weinstein ou encore de Roman Polanski, le débat concernant les sanctions infligées aux auteurs est remis sur la table.*

Lorsque l'on est victime de violences (conjugales, sexuelles...), une des démarches particulièrement difficiles à effectuer est sans doute de porter plainte. Et ce, pour de nombreuses raisons comme la peur, la honte, la culpabilité... Après le temps de la plainte, vient normalement celui de la réparation du crime pouvant aider à la reconstruction de soi. Mais quand la victime réussit à entreprendre la démarche douloureuse de porter plainte, rien ne lui certifie que celle-ci aboutira. La voilà donc confrontée à une nouvelle difficulté, celle de la justice et de l'impunité de l'auteur. Pour illustrer cette impunité, prenons un exemple qui a fait pas mal de bruit dans l'actualité de ces derniers mois : l'affaire Polanski. Ce dernier a été condamné aux États-Unis en 1977, il y a donc plus de 40 ans, pour avoir drogué et violé une jeune adolescente de 13 ans. Il a reconnu les faits mais a fui en France, pays ne disposant pas d'un accord d'extradition. Depuis, de nombreuses autres plaintes ont été déposées contre lui, qu'il conteste. À ce jour, Polanski continue d'exercer son métier de réalisateur en France et de bénéficier d'une couverture médiatique importante (en témoigne la dernière cérémonie des César qui l'a primé au rang de meilleur réalisateur pour son film *J'accuse*) ainsi que d'un soutien important du monde artistique.

Au regard de cet exemple, il semble très facile de faire le lien entre le pouvoir et l'impunité. On peut clairement se dire qu'il est plus facile pour un réalisateur à succès d'échapper à la justice, ce qui contribue à renforcer les inégalités de notre société. D'ailleurs, qui osera croire qu'un réalisateur primé pour son talent puisse commettre de tels actes ? Le statut d'artiste notoire lui confère donc en quelque sorte un privilège d'impunité dont un autre citoyen ne bénéficierait pas forcément. Cette puissance conférée à l'auteur de violences va se répercuter sur la victime en décrédibilisant sa parole. Le crime qu'elle a subi, au lieu de trouver réparation auprès de la justice, va continuer. L'impunité de l'auteur va renforcer sa domination sur la victime mais également empêcher cette dernière de se reconstruire et renforcer sa culpabilité. Un des dangers de ne pas sanctionner les auteurs est de déboucher vers une culture de l'impunité qui, à l'instar de la culture du viol, va banaliser les infractions à tel point que les auteurs commettent des actes criminels en étant tout à fait conscients qu'ils transgressent la loi et en sachant pertinemment qu'ils ne seront pas tenus responsables de leurs actes<sup>2</sup>. Reprenons l'exemple ci-dessus : ce genre d'affaire très médiatisée a lancé de nombreux débats tels que le fameux « Faut-il dissocier l'artiste de l'homme ? ». Or, il est nécessaire de rappeler

que le talent artistique ne peut en aucun cas justifier une agression sexuelle. Avant d'être un réalisateur à succès, Roman Polanski est un citoyen comme un autre. Il n'y a donc aucune raison qu'il échappe aux règles de la société dans laquelle il vit. Notre société est remplie de lois et de règles pour maintenir un certain ordre social et garantir la protection des droits individuels et collectifs. Il est donc primordial de lutter contre l'impunité des auteurs et d'ainsi réduire les inégalités de genre et de classes sur la scène judiciaire en continuant de dénoncer cette pratique. On remarque une progression dans l'écoute des victimes concernant notamment les plaintes pour violences faites aux femmes. Il faut cependant encourager davantage l'écoute en ce qui concerne la condamnation des auteurs afin de garantir une place centrale pour la victime et l'aider dans sa reconstruction.



1 La culture du viol est définie comme « tout un appareil de pensée, de représentation, de pratiques et de discours qui excusent, banalisent, érotisent voire encouragent la violence sexuelle »  
Source : BLU-PÉROU Nathalie, « Culture du viol : quand Le Point conseille aux femmes "d'accepter la brutalité" », *Le Plus de l'Obs*, 24 juillet 2014, <https://lstu.fr/HGSuFTsP>.  
2 IFEX, Campagne « Qu'est-ce que l'impunité ? », IFEX, 2011, [https://lstu.fr/ErFj5YC2\\_w](https://lstu.fr/ErFj5YC2_w).

## DOSSIER

# 25 novembre et campagne Ruban blanc – On se mobilise contre les violences faites aux femmes !

Sarah de Baets – Animatrice FPS Charleroi

Tout au long de l'année, les régionales FPS agissent et informent sur les violences faites aux femmes. Le moment phare pour mettre en lumière cette thématique et sensibiliser le grand public, c'est le 25 novembre. Et cela passe, entre autres, par la campagne Ruban blanc. Focus sur le terrain, dans la régionale de Charleroi.

## Le 25 novembre, en souvenir des sœurs Mirabal

Le 25 novembre 1960, les trois sœurs Mirabal - Patria, Minerva et María Teresa - militantes féministes et anti-dictature, furent tuées sur ordre de Rafael Trujillo, dictateur de la République dominicaine. En 1999, l'ONU instaura cette date comme la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

## Le ruban blanc, symbole de l'opposition à la violence faite aux femmes

En 1989, 14 femmes de l'École polytechnique de Montréal ont été assassinées par un homme parce qu'elles étaient des femmes et étudiantes en sciences. Suite à ce féminicide, le port du ruban blanc est devenu un signe international, un symbole d'opposition à

la violence faite aux femmes. Aujourd'hui, ce ruban blanc se porte publiquement par des femmes et des hommes pour marquer leur désapprobation envers toutes formes de violences faites aux femmes (agressions physiques, psychologiques, verbales, menaces et intimidations, violences sexuelles, chantage économique, cyberharcèlement...).

## À Charleroi, on se mobilise !

Ce 25 novembre 2020<sup>1</sup>, pendant la campagne Ruban blanc, le marathon commence : les animatrices FPS de Charleroi proposeront des rencontres d'information et de sensibilisation et distribueront des rubans blancs au public. Ensuite, elles rejoindront la Plateforme Ruban Blanc<sup>2</sup> qui organisera diverses actions et activités. Au programme de la première journée : un rassemblement sur la Place Verte pour mettre en lumière la lutte contre les violences faites aux femmes via une action citoyenne et profiter d'une installation percutante dénonçant les féminicides

en Belgique, la distribution de badges et flyers, une exposition de photos... Un message sonore commun sera également diffusé dans des lieux culturels, brasseries, radios et cinémas carolo. De plus, des rubans blancs géants seront disposés aux 4 coins du centre-ville. Dès le lendemain et jusqu'au 6 décembre, des moments de sensibilisation et d'information dans les quartiers et le grand Charleroi seront organisés.

**Plus d'info ? Contactez la régionale FPS de Charleroi : page Facebook (FPS régionale de Charleroi), mail (fps.charleroi@solidaris.be), téléphone (071/507.819 - 071/50.78.21) et adresse (Place Charles II, 24 – 6000 Charleroi).**

**Pour découvrir les autres actions Ruban blanc des FPS : <https://www.femmesprevoyantes.be/themes/violences/>.**

• • • • •

<sup>1</sup> Sous réserve du contexte sanitaire et des décisions gouvernementales en découlant.

<sup>2</sup> À l'initiative de la Maison Plurielle, ce réseau rassemble plusieurs associations carolorégiennes.

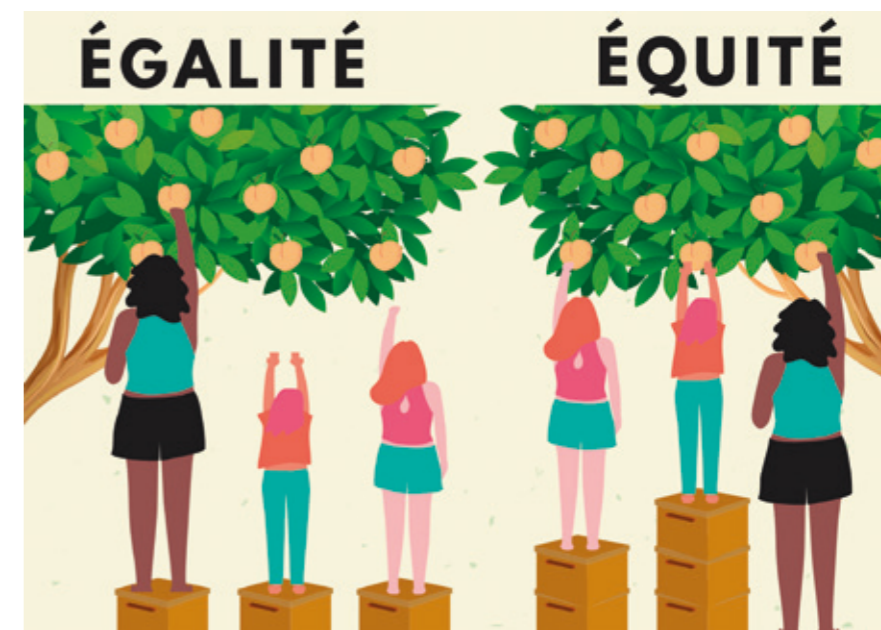
# L'inégalité peut-elle être juste ?

Maï Paulus - Chargée d'études et de projets ASPH et Manon Cools - Chargée de communication et d'éducation permanente ASPH

Quand on parle de juste traitement et d'égalité dans la société, on voit parfois ce type d'illustration sur les réseaux. Et si ces deux termes n'étaient pas à opposer radicalement ?

Repartons de l'illustration : sur l'image de gauche, nous pouvons voir que chaque personnage dispose d'une quantité égale de caisses pour cueillir des fruits. La dose d'inégalité est évidente : les individus, en fonction de leur position de départ, ne peuvent pas tous avoir le même accès à l'arbre. Sur l'image de droite, nous voyons que l'équité est atteinte grâce au fait que la position de chaque individu a été prise en compte avant de distribuer les caisses. Mais ici, l'inégalité qui persiste est également claire : l'individu le plus grand n'a pas reçu de caisse, alors que le plus petit en a reçu trois, sans que le plus grand ne s'en sente forcément lésé. Cette illustration montre ainsi qu'en tenant compte des positions de chaque individu dans la société et en leur fournissant des compensations adéquates, nous arrivons à une certaine égalité. Ici, l'égalité est manifestée par le fait que tous les individus présents peuvent cueillir des fruits.

Le problème avec cette image est qu'elle tend à montrer que ces deux termes sont des notions opposées ou qu'elles ne présentent pas la même réalité. Or, elles sont sur un continuum. Toutes deux sont empreintes d'inégalités : parfois, dans un souci d'équité, l'inégalité est tolérée si elle profite aux plus démunies et si chaque individu a eu l'opportunité d'accéder à cette place via une stricte égalité des chances. Le chemin vers l'égalité est parsemé de mesures équitables. En d'autres termes, atteindre l'égalité est une sorte de but vers lequel l'équité mène. Il est important de



rappeler que ce n'est pas une faveur que l'on doit donner à la personne, mais bien un droit qu'on lui rend. Pour arriver à cette fin, la justice sociale admet comme nécessaire une part d'inégalités.

Réfléchir sur les notions d'égalité et d'équité permet de discuter et de repenser l'organisation de notre société et les politiques qui devraient ou doivent être menées. Mais ces politiques sont elles-mêmes dépendantes de la vision de la justice sociale en vigueur dans la société. C'est là que réside toute la force des corps intermédiaires<sup>1</sup> et de la société civile, afin de contrer le discours idéologique incitant à favoriser le profit plutôt que le social et l'humain.

**Comment transposer ce constat au secteur du handicap, et plus généralement aux questions de discrimination ? Envie de creuser davantage la question autour de l'égalité et l'équité ? Rendez-vous sur le site de l'ASPH pour lire l'analyse complète : <http://www.asph.be/PublicationsEtOutils/AnalysesEtEtudes/Citoyennete/Pages/2020-egalite-equite.aspx>**

• • • • •

<sup>1</sup> Maï Paulus, « Entre l'État et les citoyens : l'associatif. Quel sens au 21<sup>e</sup> siècle ? », Analyse ASPH, 2019, <https://lstu.fr/96aWabhT>.

# Des familles et leurs droits : lancement de la campagne FPS 2020

Un communiqué des FPS

*Chaque année, les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) présentent au grand public une campagne de sensibilisation et d'information. Alors que leurs campagnes précédentes portaient sur les enjeux des élections ou encore sur la défense d'une Sécurité sociale forte, les FPS ont décidé de se concentrer en 2020 sur les familles et leurs droits. Grâce à des capsules animées, elles mettent en évidence l'importance de solidifier les politiques familiales au sein de notre pays.*

## Les politiques familiales : une boîte à outils pour toutes les familles

Lorsqu'on entend parler de politiques familiales, difficile d'imaginer à quel point cette appellation obscure conditionne la situation de millions de foyers. Comme l'explique Laudine Lahaye, co-pilote de la campagne et Chargée d'études aux FPS, « il s'agit de mécanismes juridiques et financiers qui entendent soutenir les familles dans leur vie quotidienne. Ce sont par exemple les allocations familiales, les créances alimentaires ou le congé parental. » Ces politiques publiques, bien que souvent distinctes les unes des autres, forment donc un ensemble d'actions censé favoriser le bien-être de toutes les familles. Alors que des pays comme la Suède, le Portugal ou la Norvège sont

souvent présentés comme de bons élèves, il reste encore un long chemin à parcourir pour la Belgique : « Outre un manque global d'investissement financier, la gestion des politiques familiales en Belgique souffre d'un éclatement des compétences entre différents ministères. Les droits des familles sont répartis entre plusieurs ministres, qui agissent rarement en se concertant les un-es les autres », précise Laudine Lahaye.

Comme l'explique Eléonore Stultjens, co-pilote de la campagne et Chargée d'études aux FPS, « la crise sanitaire et sociale que nous traversons a exacerbé certaines difficultés qu'éprouvaient déjà les familles. Cette crise nous conforte dans l'idée qu'il faut défendre plus que jamais un État social fort et répondant aux besoins de toutes les familles. » De même, selon Laudine Lahaye, « en ces temps difficiles, la famille était au centre de notre univers relationnel et affectif,

pour le meilleur, comme pour le pire. Cela a sûrement conforté certains foyers dans l'idée d'avoir des mesures politiques qui s'adaptent et répondent pleinement à leur réalité ».

## Féminisme et familles : quels intérêts communs ?

Depuis leur création, au début du XX<sup>e</sup> siècle, les politiques familiales sont étroitement liées à la place des femmes dans la société.

Aujourd'hui encore, certains stéréotypes sont tenaces ! Ainsi, la mère est encore souvent perçue comme la gestionnaire du ménage et des enfants. Professionnellement, humainement et financièrement, les femmes sont généralement plus pénalisées que les hommes dès la naissance d'un enfant.



Ce sont elles qui travaillent en majorité à temps partiel (contraint ou « choisi » par manque de solutions collectives pour accueillir les enfants), elles sont majoritairement à la tête des foyers monoparentaux, qui rencontrent souvent la précarité. Par ailleurs, le congé de naissance beaucoup plus long pour les femmes que pour les co-parents et la difficulté pour les pères d'obtenir un congé parental renforcent la croyance selon laquelle il revient en priorité aux femmes de s'occuper des enfants. Comme l'ajoute Laudine Lahaye : « Le congé de naissance devrait logiquement évaluer, en durée et en caractère obligatoire, le congé de maternité, ce qui permettrait également de lutter contre les discriminations à l'embauche envers les femmes ».

## Une campagne à hauteur d'enfant

Comment aborder l'importance des politiques familiales sans rentrer dans des détails trop techniques ou complexes ? « Ça a été un vrai challenge » avoue Elise Voillot, Chargée de communication sur la campagne, « on entend toujours que la vérité sort de la bouche des enfants. On a poussé ce concept à l'extrême en créant des capsules vidéo où des enfants nous expliquent ce que sont les politiques familiales. Les enfants présentent une certaine naïveté mais aussi une profonde lucidité sur ce qu'ils voient autour d'eux. Ça nous semblait être une parfaite porte

d'entrée pour produire quelque chose de touchant, d'amusant et de sincère. » Pour concrétiser ce concept, l'équipe des FPS a fait appel à Switch, une agence de communication qui a « mis au monde » les deux capsules. Mais, comme le précise Laudine Lahaye, « rien n'aurait été possible sans l'appui du groupe de travail interne des FPS que nous avons constitué pour travailler sur les matières familiales. C'est un véritable travail d'équipe, de l'idée initiale à la conception finale ! »

**Pour découvrir la nouvelle campagne et les différents outils qui la composent, rendez-vous sur le site des <https://www.femmesprevoyantes.be/derniere-campagne-2/>**

# République Démocratique du Congo : où sont les femmes ?

Stéphanie Lecharlier - Solsoc

*Dans son rapport sur la participation politique et civique des femmes, le Réseau européen pour l'Afrique centrale (EurAc), dont l'ONG Solsoc est membre, analyse les défis liés à l'égalité des genres en République démocratique du Congo (RDC) et au Rwanda. Cet outil de plaidoyer vise une approche européenne transversale des normes et pratiques sociétales inégalitaires profondément enracinées. Focus sur la République démocratique du Congo.*

## Égalité et autonomie des femmes : un objectif prioritaire européen

L'égalité des genres et la pleine jouissance des femmes de leurs droits humains au même titre que les hommes sont des conditions essentielles à la pleine réalisation d'un développement équitable et durable. L'Union européenne (UE) et les pays européens font de l'égalité des sexes l'un de leurs objectifs prioritaires de coopération. Reste à voir ce que ces stratégies de coopération donnent sur le terrain en RDC.

## Très peu de femmes politiques en RDC

Peu de femmes candidates et peu de femmes élues : la RDC occupe la 165<sup>e</sup> place

en terme de représentativité politique des femmes avec seulement 11,7% de candidates aux présidentielles de 2018. Ce problème a souvent été dénoncé par la société civile congolaise et les attentes liées à la représentativité des femmes lors de la formation du nouveau gouvernement en 2019 étaient importantes. Malgré une amélioration notable, les femmes ne représentent pas plus de 17 % du gouvernement actuel. On est encore loin de la parité.

La loi électorale congolaise stipule bien que chaque liste électorale doit être établie « en tenant compte de la représentation des femmes », mais aussi que « la non-représentation des femmes ne constitue pas un motif d'irrecevabilité d'une liste ». En d'autres termes : pas de mesures concrètes ni de contraintes.

On retrouve également des inégalités au sein de la société civile. Si les femmes congolaises y sont très représentées,

elles le sont nettement moins dans les instances décisionnelles et rarement à des postes de prise de décisions des organisations.

## S'attaquer à la racine plutôt qu'aux symptômes

Les défis de l'autonomisation économique des femmes, les enjeux liés à la santé maternelle et reproductive, ainsi que les violences basées sur le genre sont relevés par les différentes études et stratégies de promotion de la participation effective des femmes. Mais ce sont là les conséquences des normes genrées stéréotypées profondément ancrées, tout comme la participation politique et civique inégalitaire.

L'Union européenne a tendance à se



© SOLSOC

focaliser en RDC sur le traitement des problèmes plutôt que sur les causes profondes. Un travail essentiel est nécessaire sur les normes socioculturelles et les comportements qui favorisent les inégalités femmes-hommes. On parle de *gender mainstreaming* : une approche pour renforcer l'égalité des femmes et des hommes, en intégrant la dimension de genre à tous les niveaux de la société. Cette approche est encore sous-exploitée.

La Belgique considère que la mise en œuvre du *gender mainstreaming* dans le cadre de sa coopération au niveau global est un élément clé pour modifier en profondeur les structures inégalitaires de la société. Cela étant, la promotion de la participation politique et civique des femmes n'a pas été priorisée, car la Belgique s'est davantage focalisée sur la santé maternelle et reproductive ainsi que sur les violences basées sur le genre.

## L'UE et ses États membres doivent prendre action

EurAc est un réseau de 36 ONG européennes qui soutiennent la société civile au Burundi, en RDC et au Rwanda pour la promotion de la paix, du développement et de la défense des droits humains. Dans ce cadre, EurAc mène un plaidoyer auprès de l'UE afin d'assurer un engagement solide, cohérent et durable de celle-ci et de ses États membres. Pour atteindre les objectifs de l'UE, EurAc estime entre autres que les États membres devraient s'engager fortement dans le développement d'une stratégie genre en RDC, s'assurer de sa mise en œuvre coordonnée, appuyer le Rwanda dans la mise à jour de sa Politique nationale genre et de son plan d'action. Il faut également promouvoir le changement de la culture institutionnelle au niveau des

bailleurs européens pour que l'égalité des genres soit intégrée dans leurs actions extérieures.

**Cet article s'inspire de l'analyse EurAc « Promotion de l'égalité des genres : la rhétorique européenne à l'épreuve des faits » disponible en ligne : <https://lstu.fr/dtHxf2ZW>.**

**Solsoc est une organisation non gouvernementale (ONG) de coopération au développement.**

**Avec des organisations du Sud, elle combat l'exclusion et les inégalités en Bolivie, au Burkina Faso, au Burundi, en Colombie, au Maroc, en Palestine, au Sénégal et en République Démocratique du Congo ainsi qu'en Belgique. Leur objectif commun est de contribuer à la construction d'un monde plus juste et plus démocratique.**

**Plus d'infos : [www.solsoc.be](http://www.solsoc.be)  
Faire un don : BE52 0000 0000 5454**

## ON DÉCORTIQUE !

# Ballrooms, Voguing, Houses : un bout de culture queer<sup>1</sup>

Eléonore Stultjens - Chargée d'études FPS

**Au détour de la série POSE, nous ouvrons une porte sur des éléments de la culture de la communauté LGBTQIA+ latino et afro-américaine : les ballrooms, les houses ou encore la danse voguing. Touchées par des discriminations multiples, les personnes transgenres se battent encore aujourd'hui pour leurs droits ; être représentées dans les médias, exercer le métier de leur choix ou le droit le plus vital : vivre sans être menacées.**

## La culture des ballrooms

POSE est une série télévisée américaine diffusée depuis 2018 sur FX. Elle relate l'univers new-yorkais des années '80. Blanca Rodriguez, femme transgenre, est membre d'une maison de performeuses-eurs : la maison *Abundance*. Les maisons (ou *houses* en anglais) sont des familles alternatives où des jeunes, rejeté-e-s par leur famille en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, peuvent trouver refuge et soutien. Actuellement, les LGBTQIA+ représentent 40% des jeunes sans-abris aux États-Unis et ce, à cause du rejet familial ou d'autres discriminations subies<sup>2</sup>. Les maisons ont à leur tête une mère ou un père de substitution qui adopte le rôle de mentor-e. La raison d'être des *houses* est de concourir lors

d'événements, appelés *ball*, rassemblant plusieurs maisons autour de différentes catégories de compétition. La maison gagnante remporte un trophée et un prix, mais surtout gagne en notoriété dans le milieu. La scène des *ball* est très riche artistiquement. Voici deux exemples emblématiques de catégories dans lesquelles les performeuses-eurs peuvent concourir :

### Femme Queen Realness

Les participantes sont jugées sur leur capacité à se fondre dans la masse féminine cisgenre<sup>3</sup> hétérosexuelle. S'identifier au maximum aux critères de féminité cisgenre peut être perçu comme un enjeu pour certaines femmes transgenres dans un contexte sociétal de discriminations et de violences à l'égard de cette communauté.

## Le voguing

Danse apparue dans les années '60-'70 dans la communauté LGBTQIA+ afro et latino-américaine, le *voguing* est basé sur les poses de mannequins. Il s'agit de proposer une chorégraphie qui lie mouvement de danses fluides avec des poses angulaires et linéaires. En 1990, Madonna diffuse sa chanson *Vogue* accompagnée d'un clip vidéo mettant en scène quelques mouvements de *voguing*. Une belle publicité de la culture des *ballroom* pour certain-e-s, une appropriation culturelle déplacée pour d'autres<sup>4</sup>.

### Ballrooms, empowerment et militance

Les *ballrooms* se sont développés en réaction à l'hégémonie des bals de travesti-e-s<sup>5</sup> blanches aux États-Unis, au

## ON DÉCORTIQUE !

## POSE, un merveilleux casting

sein desquels les personnes racisées ne remportaient jamais les compétitions. Petit à petit s'est construite une réelle communauté proposant un environnement bienveillant où les participant-e-s sont encouragées à développer leurs compétences et leurs talents. Un espace d'*empowerment* (ou d'empouvoirement<sup>6</sup>) où les aspirations d'ascension sociale et de succès artistiques sont cultivées et nourries. Un espace où les jeunes noire-s et latino-américain-e-s queer peuvent s'exprimer librement sans crainte de discriminations racistes ou LGBTphobes.

Par ailleurs, dans les années '60-'70, les mouvements militants américains gays et lesbiens opèrent une hiérarchisation des luttes : les intérêts des gays et lesbiennes passant avant ceux des transgenres<sup>7</sup>. Dans cet environnement LGBTQIA+ morcelé et hiérarchisé, les scènes des *ballrooms* ont offert et offrent encore à la communauté transgenre latino et afro-américaine un espace d'*empowerment*, de résilience et de militance. Selon Tsione Wolde-Michael, historienne spécialiste de la culture afro-américaine, « le *voguing* offre [aux communautés LGBTQIA+ noire et latino] un sens d'identité, d'appartenance et de dignité dans un monde qui n'apprécie pas la valeur de leurs vies »<sup>8</sup>.

La série nous propose un beau panel d'actrices, elles-mêmes transgenres ; une évidence qui ne l'est toujours pas dans le monde du cinéma<sup>9</sup>. Dans *POSE*, nous découvrons MJ Rodriguez (« Blanca Rodriguez-Evangelista »), Dominique Jackson (« Elektra Abundance »), Indya Moore (« Angel Evangelista ») ou encore Angelica Ross (« Candy Johnson-Ferocity ») ; une représentation cruciale pour faire bouger les lignes sociétales vers l'égalité. Ces actrices partagent des éléments communs avec les personnages qu'elles incarnent à l'écran dans *POSE*. Elles ont connu les discriminations qui pèsent injustement sur les femmes trans et le lot de violences qui s'y rattache. Alors que le taux de suicide<sup>10</sup> chez les jeunes transgenres et les crimes de haine<sup>11</sup> à leur rencontre sont encore d'actualité aux États-Unis, cette série permet de visibiliser ces sujets d'importance cruciale dans la lutte contre la transphobie.

• • • • •

<sup>1</sup> Mot anglais signifiant « bizarre » qui était utilisé initialement comme insulte envers les personnes LGBTQIA+ mais récupéré ensuite comme symbole d'autodétermination par cette communauté. Le terme regroupe les identités non conventionnelles, non hétéronormées. Plus d'info : COTTIN

Eva, « LGBTQIA quoi ? Quels mots employer pour parler de sexes et de genres, pour quelles réalités et quels enjeux ? », *Analyse FPS*, 2019, <https://lstu.fr/opVojMFf>.

<sup>2</sup> THE TREVOR PROJECT, « Youth Homelessness », *The Trevor Project*, S.D., <https://lstu.fr/CTC5S2TG>.

<sup>3</sup> Si l'on se sent en accord avec le genre assigné (par ex. une personne femelle, assignée fille à la naissance, qui se sent femme), on est alors cisgenre. Si l'on n'est pas en accord avec le genre assigné à la naissance, on est transgenre. Pour aller plus loin : <https://lstu.fr/LQhy2K4r>.

<sup>4</sup> MÈMETEAU Richard, *Pop culture: Réflexions sur les industries du rêve et l'invention des identités*, Paris, Zones, 2014, <https://lstu.fr/iXB1PmLf>.

<sup>5</sup> Personne exprimant un genre opposé à son identité, mais de manière occasionnelle.

<sup>6</sup> Développement de l'émancipation et de la capacité d'actions des individus.

<sup>7</sup> GREER Evan, « Powerful gay rights groups excluded trans people for decades — leaving them vulnerable to Trump's attack », *The Washington Post*, 29 octobre 2018, <https://lstu.fr/Kv73gRmE>.

<sup>8</sup> WOLDE-MICHAEL Tsione, « A Brief History of Voguing », *National Museum of African American History & Culture*, S.D., <https://lstu.fr/TWFxOgen>. Traduction de l'anglais par nos soins.

<sup>9</sup> LE GALLIOT Eponine, « Les acteurs et actrices transgenres toujours sous-représentés à Hollywood », *Les Inrockuptibles*, 25 octobre 2019, <https://lstu.fr/LjdwsDBW>.

<sup>10</sup> MALKIN Marc, « 'Pose' Star MJ Rodriguez Says Simply Being Trans Is Activism », *Variety*, 19 juin 2019, <https://lstu.fr/7Fy2AEMY>.

<sup>11</sup> HCR, « Violence Against the Transgender Community in 2019 », *Human Rights Campaign*, <https://lstu.fr/7D2Z78LC>.

**Dans cet environnement LGBTQIA+ morcelé et hiérarchisé, les scènes des ballrooms ont offert et offrent encore à la communauté transgenre latino et afro-américaine un espace d'empowerment, de résilience et de militance.**

## ELLE ÉTAIT UNE FOIS

# Tarana Burke, la femme derrière #MeToo

(ou l'invisibilisation des femmes racisées<sup>1</sup> dans les luttes féministes)

Elise Voillot - Chargée de communication FPS

**En octobre 2017, la tour d'ivoire des hommes riches et puissants se retrouve ébranlée. Pour ce faire, 6 caractères (ou presque) ont suffi. Très vite, le hashtag #MeToo, popularisé sur les réseaux sociaux, a traversé le monde entier.**

**Ce phénomène viral, qualifié de « mouvement social féminin du XXI<sup>e</sup> siècle » par Le Monde<sup>2</sup>, a également dépassé le microcosme du cinéma et de ses célébrités pour permettre à de nombreuses « anonymes » de dénoncer le harcèlement et les violences dont elles ont été victimes au travail, dans leurs activités ou parfois même au sein de leur foyer. Si l'on cite souvent l'actrice Alyssa Milano comme initiatrice de #MeToo, elle n'est en réalité que celle qui a popularisé un mouvement créé 10 ans plus tôt par une militante afro-américaine : Tarana Burke.**

## Un « Me Too » bien avant le #MeToo

Tarana Burke est née dans le Bronx en 1973. Rapidement, elle se passionne pour l'activisme et s'engage dans de nombreuses causes.<sup>3</sup> À la fin des années '90, alors qu'elle est monitrice auprès d'adolescentes, elle est appelée par Heaven, une jeune fille de 13 ans. Cette dernière lui raconte les violences sexuelles dont elle est victime au sein de son foyer. Tarana, elle-même victime, ne parvient pas à entendre ce témoignage à l'époque. Elle écourte la discussion et perdra définitivement le contact avec Heaven<sup>4</sup>. C'est notamment cet acte manqué ainsi que son propre vécu qui permettront à Tarana de fonder une dizaine d'années plus tard le mouvement Me Too.

Ce dernier est né pour montrer aux

jeunes victimes, principalement racisées et/ou issues de milieux défavorisés, qu'elles ne sont pas seules<sup>5</sup> et ainsi créer un cadre d'échanges et de soutien par le biais d'ateliers, et de l'organisation communautaire. En effet, Tarana a pris conscience du « manque de ressources nécessaires pour se lancer sur le long chemin de la guérison »<sup>6</sup>.

En 2017, l'affaire Weinstein éclate au grand jour. Quelques jours plus tard, l'actrice Alyssa Milano, sans connaître l'origine du mouvement Me Too, incite les victimes de violences sexuelles à s'exprimer sur les réseaux sociaux en apposant le hashtag #MeToo à leur publication. En un mois, celui-ci a été tweeté 85 millions de fois<sup>7</sup>. Si l'actrice a par la suite précisé les origines du mouvement, en mettant régulièrement Tarana Burke à l'honneur, le mal était déjà fait : cette dernière a été relativement oubliée par les médias.

## Les oubliées de #MeToo

Même si Tarana Burke se réjouit de l'impact que #MeToo a provoqué dans le monde, d'autres voix résonnent face à cette reconnaissance tardive et, plus globalement, à cette invisibilisation des femmes racisées dans les mouvements militants.

Bien que l'impact de #MeToo soit indéniable et ait permis à de nombreuses femmes de témoigner, il est intéressant de mentionner qu'il s'agit avant tout d'un mouvement porté par des femmes blanches, riches et célèbres, qui semble laisser de nombreuses femmes sur le côté.

Un reportage du magazine Les Inrockuptibles montre la difficulté d'une libération de la parole dans les quartiers dits « défavorisés ». Outre la précarité financière, les femmes interrogées dénoncent un manque

## ELLE ÉTAIT UNE FOIS

## Les femmes racisées, invisibilisées des luttes féministes ?

de confiance envers les institutions, le « poids du quartier » qui fait que « tout se sait rapidement » ou encore un manque de prise en considération de leur situation. Comme l'explique Nadia Remadna, présidente de l'association Brigade des mères qui soutient des victimes de violences dans les quartiers dits « défavorisés », « cela n'a pas libéré la parole de celles qui ont peur de parler. Quand ce sont des stars de cinéma, tout le monde en parle mais les femmes de quartier, tout le monde s'en fout »<sup>8</sup>. Comme l'explique Sabira, l'une des témoins, parler quand on affronte toutes sortes d'obstacles n'est pas aisé : « On doit prioriser. Il y a d'autres soucis. Ne pas se faire virer de son boulot, nourrir les gosses, faire bonne figure à leur école. Tout ça fait qu'on est dans la crainte de s'exprimer »<sup>9</sup>.

**Même si Tarana Burke se réjouit de l'impact que #MeToo a provoqué dans le monde, d'autres voix résonnent face à cette reconnaissance tardive et, plus globalement, à cette invisibilisation des femmes racisées dans les mouvements militants.**

Au-delà des obstacles individuels, comment expliquer ce manque de considération pour une grande partie de la population au sein d'un courant féministe ? Pour comprendre cela, il est nécessaire de questionner la place des femmes racisées au cœur des mouvements féministes.

Dans la continuité des mouvements pour les droits civiques et de mai '68, une seconde vague féministe émerge. Les icônes féministes les plus médiatisées sont pour la plupart des femmes blanches, hétérosexuelles, issues de classes favorisées<sup>10</sup>. Celles-ci développent des revendications qui, la plupart du temps, correspondent à leur condition et à leur réalité sans forcément tenir compte d'autres formes de discriminations auxquels certaines femmes sont confrontées (racisme, homophobie, situation de handicap...). En parallèle de ce mouvement dit « mainstream » se développent alors d'autres courants féministes « intersectionnels » répondant mieux aux réalités des personnes racisées, queer, trans, en situation de handicap... Comme le précise Hassina Semah, Cheffe de Cabinet de l'échevine de la Culture et de l'Égalité des genres et des chances à la commune de Schaerbeek, « ces nouveaux courants féministes ont reçu un accueil plutôt mitigé, voire hostile, dans le mouvement belge en dépit de son objet social de défense des intérêts des femmes »<sup>11</sup>. Cette dichotomie entre le féminisme *mainstream* ou universel qui déclare défendre « toutes les femmes » sans tenir compte de leurs spécificités et réalités, et le féminisme intersectionnel reste, hélas, encore bien présente dans les luttes féministes et divise profondément un mouvement particulièrement complexe.

## De l'importance de devenir des allié·e·s

Dans une société où chaque individu est un média en puissance, #MeToo présente une opportunité sans précédent. De nombreuses femmes ont pu s'exprimer sur

ce qu'elles vivaient au quotidien et ainsi lever une omerta qui sévissait depuis des siècles. C'est une avancée particulièrement symbolique pour les droits des femmes et la lutte contre les violences et agressions sexuelles.

Il serait cependant naïf de croire qu'un tel mouvement apportera à court terme des solutions structurelles et à destination de toutes les femmes. #MeToo reste par ailleurs le reflet d'une hiérarchisation des luttes au cœur même de mouvements militants et engagés.

Cette réalité doit pousser les mouvements féministes/militants présentant majoritairement des femmes blanches à se questionner sur leurs propres pratiques, valeurs et responsabilités. Invisibiliser des parcours qui ne correspondent pas à ceux d'une majorité et nier les privilèges représentent une grande violence pour toutes les femmes qui affrontent d'autres obstacles au quotidien.

• • • • •

<sup>1</sup> Personne non blanche qui souffre de façon continue et/ou systémique du racisme, sur des plans institutionnels (famille, société au sens large, étude, média, etc), économiques (accès au travail, au logement), interpersonnels et sexuels (entre autres plans). (Définition de Queer Paris).

<sup>2</sup> CROQUET Pauline, « #MeToo, du phénomène viral au "mouvement social féminin du XXI<sup>e</sup> siècle" », *Le Monde*, 14 octobre 2018, <https://lstu.fr/3gggFU5y>.

<sup>3</sup> WOMENS HISTORY « Tarana Burke », *Womens history*, S.D., [https://lstu.fr/\\_7a6ctF5](https://lstu.fr/_7a6ctF5).

<sup>4</sup> SOUFFRANT Kharoll-Ann, « Les origines premières du mouvement #MoiAussi », *Gazette des femmes*, 17 avril 2020, <https://lstu.fr/oQoGtFpC>.

<sup>5</sup> « Me too » se traduit par « Moi aussi ». Ce mouvement est créé pour montrer que les victimes ne sont pas seules et ainsi développer un réseau de solidarité et d'échanges entre les victimes.

<sup>6</sup> GARCÍA GIRIBET Andrea, « Tarana Burke : La femme derrière Me Too », *Amnesty International*, 21 août 2018, <https://lstu.fr/hpPaVpCK>.

<sup>7</sup> IACUB Marcela, *Scandale à la porcherie, analyse d'une révolte contre l'inégalité sexuelle*, Paris, Michalon, 2018, p. 12.

<sup>8</sup> BAFOIL Pierre, « Balance Ton Porc est un mouvement pour l'élite », *Les Inrockuptibles*, 3 avril 2018, <https://lstu.fr/B7AUPWhy>.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> GOFFARD Cécile, « Féminismes : loin du mainstream », *Média Animation*, 19 décembre 2016, <https://lstu.fr/iq7HV8Qm>.

<sup>11</sup> Sema Hassina, « Un peu racistes, les féministes? » *RTBF*, 6 mai 2020, <https://lstu.fr/-QcWTVKp>.

## SUR LE TERRAIN

# Un pied de nez créatif à la fibromyalgie

Anne Gérard - Animatrice FPS Brabant wallon

## Un syndrome complexe

Chez nous, on estime qu'entre 200 000 et 400 000 personnes souffrent de fibromyalgie. Parmi les malades, 70% sont des femmes! La fibromyalgie se manifeste, entre autres, par des douleurs diffuses, un sommeil non récupérateur et de la raideur musculaire, le tout variant d'une personne à l'autre et en intensité. Les symptômes et leurs répercussions, leurs causes multifactorielles et les mécanismes neurophysiologiques en font une affection complexe. Initialement, ce terme fut choisi car « fibro » veut dire tissus fibreux (tendons, ligaments...), « my » signifie muscle et « algie » douleur. Certain-es médecins parlent parfois d'un « syndrome polyalgique diffus ». Même si des douleurs musculaires et des tendons n'expliquent pas à eux seuls ce syndrome, il n'existe pas aujourd'hui de consensus médical pour le nommer autrement. Actuellement, les algologues, médecins spécialistes des douleurs, tiennent le dysfonctionnement du système nerveux central comme responsable.

## Une expo colorée pour rompre le silence

Chaque mois, à l'initiative des FPS Brabant wallon en collaboration avec Focus Fibromyalgie, un atelier créatif réunit des personnes atteintes de fibromyalgie dans les locaux nivellois de Solidaris. « Anne Gérard, animatrice FPS, et l'artiste Sandrine Hardat nous accompagnent, explique



© FPS Brabant Wallon

Dolores, l'une des participantes. Au fil des rencontres, nous avons réalisé une exposition afin de partager ce que nous vivons au quotidien avec cette maladie. » Car, en effet, la fibromyalgie est un syndrome encore méconnu et sous-estimé. Il est très éprouvant et empêche souvent d'accomplir ses activités quotidiennes. Se retrouver autour d'un projet commun est l'occasion pour les participantes de discuter de leur vécu et d'exprimer leurs souffrances et leur ressenti. Et quel plus beau moyen d'expression que la créativité ?

« Nous sommes heureuses de participer à ce projet pilote, poursuit Dolores. Pour concevoir l'exposition, nous avons d'abord répondu à des questions sur la fibromyalgie à l'aide de découpages d'images et de mots ainsi qu'à travers le dessin et la peinture. Ensuite, nous avons décoré les lettres du mot fibromyalgie grâce à différentes techniques (collage de papier de soie, peinture et autres éléments de déco). Chaque lettre colorée et brillante est devenue l'initiale d'un mot positif et optimiste qui reflète ce que nous souhaitons pour notre avenir... C'est une façon de faire un joli pied de nez à

cette maladie ! ».

Cette exposition ne demande qu'à voyager ! Il est possible de l'emprunter gratuitement et de faire appel aux membres du groupe prêts à venir discuter de l'histoire de ce projet mais aussi de leur quotidien face à la maladie.

**Plus d'info ? Contactez la régionale FPS du Brabant wallon : page Facebook (Femmes Prévoyantes Socialistes du Brabant Wallon), mail (fps.bw@solidaris.be), téléphone (010/24.37.24) et adresse (Rue Saint-André 1 – 1400 Nivelles).**

**Quelques une des activités à venir : Conférence « D'hier à aujourd'hui, vers qu'elle évolution de la sécurité sociale en Belgique ? » (29/10 à 19h30 – Centre culturel de Braine-l'Alleud), projection de « Mon nom est clitoris » (10/11 à 19h30 – Centre culturel de Tubize), atelier d'auto-défense verbale (28/11 à 14h – CAL Brabant wallon à Nivelles) ...**

.....

<sup>1</sup> ASPH, « La fibromyalgie », ASPH, S.D, <https://lstu.fr/gYrkckHC>.

## SUR LE TERRAIN

# Ateliers d'expression créative : se poser un moment, un crayon à la main

Françoise Dupont – Animatrice FPS Namur

*Depuis plusieurs années, les Femmes Prévoyantes Socialistes de Namur initient des ateliers d'écriture créative et organisent, une fois par an, un cabaret littéraire pour faire vivre les textes dans l'espace public.*

Un atelier d'écriture créative, c'est l'occasion de se poser un moment, un crayon à la main, l'imagination en déroute pour noircir le papier blanc de lettres qui s'articulent les unes aux autres. C'est faire naître des mots, des phrases, des histoires. C'est aussi parfois du collage de mots, d'images, des taches de couleur qui prennent forme ou pas, selon l'inspiration. Ce sont des petits carnets en accordéon, des traces de ce moment hors du temps, un moment pour soi. Pour y participer, nul besoin de savoir écrire, les fautes d'orthographe et de style sont les bienvenues. Il faut juste avoir envie de se raconter. Et au fil du temps, chacun-e développe sa capacité de s'exprimer et s'affirmer au sein du groupe. Ces ateliers donnent la possibilité d'aller à la rencontre des autres et de s'enrichir pour réfléchir aussi au monde qui nous entoure. Et bien sûr, les textes abordent très souvent des faits, des idées liées à la condition des femmes, parfois avec beaucoup d'émotion, colère ou sagesse... L'animatrice accompagne le groupe de séance en séance. Elle va lui permettre de progresser en fonction

des demandes qui peuvent être plus littéraires ou plus créatives. Elle y apporte sa touche personnelle et veille à la bienveillance.

## ENVIE DE NOUS REJOINDRE ?

### Dates du prochain module :

11/09, 9/10, 13/11 et 11/12 2020, 15/01, 12/02, 05/03, 09/04, 07/05, 11/06 2021. (Sous réserve du contexte sanitaire et des décisions gouvernementales en vigueur)

De 13h à 16h dans les locaux de Solidaris à Saint-Servais (182, chaussée de Waterloo)

### Gratuit - Inscription :

francoise.dupont@solidaris.be ou 081/77 71 86

**Plus d'info ? Contactez la régionale FPS de Namur : page Facebook (FPS province de Namur), mail (fps.provincenamur@solidaris.be), téléphone (081/77 71 82) et adresse (Chaussée de Waterloo, 182 - 5002 Saint-Servais).**



© FPS Namur



Dans ce numéro, j'ai eu envie de profiter d'une expérience récente et personnelle pour illustrer le rapport ambigu d'une femme dans l'espace public face à la violence, la défense...

...et le mélange des deux.

Un format un peu inhabituel pour parler de ce qui malheureusement est loin de l'être.



Et là, quelque chose en moi vrille. Ce type et moi, il y a 5 minutes, nous étions égales aux dans l'espace public. En m'agressant, il instaure un rapport de domination. Je ne supporte plus ce déséquilibre permanent, quotidien et brutal. Alors, cette fois, je le rétablis. Pour lui c'est un jeu. Pour moi c'en est TROP. Il m'impose son intimidation. Il m'oblige à choisir: le silence ou la révolte.

Son agression convoque ma défense



Ma défense convoque mon instinct



Mon instinct convoque mon agressivité.



**RÉCAPITULONS**  
 Ce mec HARCÈLE une femme dans la rue. L'INSULTE. LA SUIT. LA TOUCHE. L'INTIMIDE. L'AGRESSE.  
 Ce comportement provoque à son tour la violence de cette femme pour se défendre.  
 ...Et pour le défendre LUI il invoque ... Une autre femme??



MAIS ÇA M'AURAIT PEUT-ÊTRE PAS DÉPLU.

- MANKA -